

Conclusion

## LE VERBE ET LE CORPS : ANTHROPOLOGIE DU DIPLOMATE ÉCRIVAIN

Laurence Badel

*in Laurence Badel et al., Écrivains et diplomates*

Armand Colin | « Recherches »

2012 | pages 398 à 408

ISBN 9782200275426

Article disponible en ligne à l'adresse :

-----  
<https://www.cairn.info/ecrivains-et-diplomates---page-398.htm>  
-----

Distribution électronique Cairn.info pour Armand Colin.

© Armand Colin. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

# Conclusion.

## Le verbe et le corps : anthropologie du diplomate écrivain

*Laurence Badel*  
*Université de Strasbourg*

Lors du colloque inaugural du 3 décembre 2008 consacré aux *Diplomaties en renouvellement*, Bertrand Badie lançait les débats en évoquant les « contours d'une nouvelle diplomatie qui convoque l'anthropologie et engage une réflexion sur l'identité<sup>1</sup> ». Quatre ans plus tard, le présent volume permet de tracer les contours de ce qui pourrait être une histoire anthropologique de la diplomatie participant au renouvellement de l'histoire diplomatique que nous appelons de nos vœux. Le colloque se fondait, à l'origine, sur un questionnement traditionnel, celui de la figure de l'écrivain diplomate, et du « modèle » qu'aurait constitué la figure de l'écrivain diplomate français, reflétant en cela la contamination du questionnement historique par l'approche classique de la diplomatie culturelle française fondée sur le « rayonnement ». Or, très vite, il est apparu que si ce modèle avait des résonances dans un certain nombre de pays, il était difficile d'en tirer une conclusion universalisable. Bien au contraire, les études ont fait apparaître à la fois la diversité des pratiques de l'écrivain entré en diplomatie, et du diplomate entré en littérature. Par-delà les approches essentiellement nationales qui furent développées, ces études

---

1. Laurence Badel et Stanislas Jeannesson, 2009, *Diplomaties en renouvellement*, *Cahiers de l'IRICE*, n° 3, p. 129.

suggèrent la possibilité d'une lecture autre que comparative, une lecture centrée sur l'identité diplomatique, saisie par le vecteur de l'écriture.

La démarche anthropologique inspire, depuis longtemps la réflexion des politistes, en particulier des héritiers de l'École anglaise attentifs à l'institutionnalisation de la diplomatie, au langage spécifique, aux codes et aux symboles qui lui sont attachés<sup>1</sup>. Elle est au cœur des travaux ultérieurs du politiste Iver B. Neumann, qui, à partir de sa propre immersion au sein du ministère norvégien des Affaires étrangères, s'interroge sur l'identité du diplomate à l'époque contemporaine<sup>2</sup>. Elle nourrit aussi la réflexion de sociologues, de sémioticiens, de linguistes<sup>3</sup>. Dans le champ historique, cette démarche a inspiré un certain nombre d'antiquisants, de médiévistes, et de nombreux modernistes. En revanche, elle ne fait qu'affleurer chez les historiens de l'époque contemporaine. Les biographes de diplomates sont sans doute ceux qui ont prêté le plus d'attention aux conditions d'exercice du métier, à la « vision du monde » du diplomate, mais celui-ci est toujours ramené, bon gré mal gré, à la figure classique du « décideur », membre d'une « élite » sociale, et, surtout, aux dossiers de la politique extérieure dont il a la charge. L'identification persistante de la « diplomatie » à la « politique extérieure », la force de l'approche réaliste, en particulier, chez les historiens français, semblent avoir entretenu cette « confusion notionnelle » encore trop fréquente<sup>4</sup>, et retardé l'avènement d'études historiques mettant au cœur de la réflexion l'acteur diplomatique dans toutes ses dimensions<sup>5</sup>. Pourtant la remise en cause de la position centrale des États dans le système international ne pouvait qu'accélérer une réflexion renouvelée sur le rôle du diplomate.

1. Christer Jönsson et Martin Hall, 2005, *Essence of Diplomacy*, Houndsmills, Macmillan, p. 39-66; Paul Sharp et Geoffrey Wisemann, 2007, *The Diplomatic Corps as an Institution of International Society*, Houndsmills, Macmillan; Mai'a K. Davis Cross, 2007, *The European Diplomatic Corps. Diplomats and International Cooperation from Westphalia to Maastricht*, Houndsmills, Macmillan.
2. Iver B. Neumann, « To be a Diplomat », *International Studies Perspectives*, n° 6, 2005, 1, p. 72-93.
3. Meredith Kingston de Leusse, 1997, *Diplomate. Une sociologie des ambassadeurs*, Paris, L'Harmattan, chapitre 4 « Savoir être diplomate »; Constanze Villar, 2006, *Le Discours diplomatique*, Paris, L'Harmattan; Sivan Cohen-Wiesenfeld, « Le discours diplomatique dans la correspondance franco-allemande, 1871-1914 », *Argumentation et analyse du discours*, 2008, 1 [en ligne].
4. Guillaume Devin, « Les diplomaties de la politique étrangère », dans Frédéric Charillon (dir.), 2002, *Politique étrangère. Nouveaux regards*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 216.
5. Une approche historique renouvelée existe à l'étranger. Cf. Johannes Paulmann, 2000, *Pomp und Politik. Monarchenbegegnungen in Europa zwischen Ancien Régime und Erstem Weltkrieg*, Paderborn, Schöningh, en particulier la deuxième partie du livre; Markus Mösslang und Torsten Rlotte, 2008, *The Diplomats' World. A Cultural History of Diplomacy, 1815-1914*, Oxford, Oxford University Press; Suzanne Schattenberg, « Die Sprache der Diplomatie oder Das Wunder von Portsmouth. Überlegungen zu einer Kulturgeschichte der Außenpolitik », *Jahrbücher für Geschichte Osteuropas*, n° 56, 2008/1, p. 3-26; Christian Windler et Hillard von Thiesen, 2010, *Akteure der Außenbeziehungen: Netzwerke und Interkulturalität im historischen Wandel*, Köln, Böhlau Verlag.

Déstabilisé dans l'exercice de ses fonctions traditionnelles, remis en cause par l'intervention de hauts fonctionnaires issus d'autres ministères, dépossédé par la prise en charge par les exécutifs des dossiers extérieurs, confronté dans les enceintes internationales à l'émergence de nouveaux acteurs étatiques, et aux formes nouvelles de l'intervention des acteurs privés, soumis dans un monde multipolaire à une recrudescence des violences, sommé de s'expliquer devant des opinions publiques qui lui demandent des comptes, le diplomate du début du *xxi*<sup>e</sup> siècle développe des compétences inédites essentiellement en matière de communication, et de prévention, de gestion, et de sortie des crises.

Dès lors, revenir à l'homme, revenir à une approche physique, matérielle, culturelle de son métier, s'impose comme une nécessité pour comprendre les interrogations sur son identité qui se multiplient en ce début de *xxi*<sup>e</sup> siècle. Dans cet esprit, c'est sans doute le livre de Christian Windler, *La Diplomatie comme expérience de l'autre. Consuls français au Maghreb (1700-1840)* qui a inscrit dans l'historiographie française et internationale, il y a dix ans déjà, l'approche la plus novatrice en la matière, tant par le décloisonnement temporel de l'étude: les *xviii*<sup>e</sup>-*xix*<sup>e</sup> siècles pensés ensemble, que par la réflexion sur l'identité du diplomate, inscrite dans la redéfinition permanente de la relation unissant la Régence de Tunis et le consulat français<sup>1</sup>. La barrière mouvante de l'altérité entre la culture européenne et la culture musulmane se retrouve jusqu'au cœur de l'identité du diplomate, diffractée selon l'endroit où il se trouve, selon le regard qui est porté sur lui. Aujourd'hui, la figure de l'écrivain diplomate/diplomate écrivain fournit une autre clef d'entrée au cœur de l'identité du diplomate. À la dualité consubstantielle de l'identité diplomatique – un diplomate divisé entre identité nationale et identité professionnelle<sup>2</sup> – se superpose la fracture du diplomate et de l'écrivain. Cet emboîtement des identités se retrouve jusqu'au cœur du discours diplomatique (le verbe) et n'est pas sans conséquence sur la pratique quotidienne du diplomate (le corps). Nous partirons ici de la définition de l'ethos du diplomate proposée par Iver Neumann, fragmenté en trois identités: celle du « héros », celle du « bureaucrate », et celle du « médiateur<sup>3</sup> ». Comment l'activité littéraire affecte-t-elle ces trois fonctions ?

## Le verbe

L'essentiel, d'abord: les études rassemblées ici rappellent le caractère performatif de l'écriture diplomatique. Au cœur de la culture diplomatique, européenne en l'occurrence, il y a un ethos rhétorique hérité des pratiques oratoires de la Rome antique, et qui perdure jusqu'au début du *xx*<sup>e</sup> siècle. L'écriture,

1. 2002, Genève, Droz.

2. Sasson Sofer, « The Diplomatic Corps as a Symbol of Diplomatic Culture », dans Paul Sharp et Geoffrey Wisemann, *op. cit.*, p. 35: « It is a contrast between national identity and corporate identity. »

3. Iver B. Neumann, art. cit., p. 73.

c'est l'action en diplomatie, diplomates et observateurs le répètent à l'envi. La formation rhétorique des diplomates, le travail de copiste au cœur de leur apprentissage, leur culture littéraire classique ont contribué à forger un style qui commencera à se figer dans une caricature de lui-même dans les années 1880, moment de la « transformation de la médiation diplomatique en fabrique diplomatique de l'opinion » selon Michel Murat<sup>1</sup>. Le style du personnage de Marcel Proust, M. de Norpois, illustre ce langage passé à la moulinette des journaux, se cristallisant dans la métonymie du lieu, à commencer par le « Quai ». Le « souci de la langue » perdure, certes, y compris au début du XXI<sup>e</sup> siècle, chez de nombreux diplomates. Mais en l'écrivain diplomate se superpose une autre exigence : celle du compromis entre le goût d'écrire et une forme de rationalité économique imposée par l'évolution de la profession, rationalité à laquelle les diplomates ont du mal à se résoudre en dépit de circulaires nombreuses, réitérées décennie après décennie. À la fin du XX<sup>e</sup> siècle en France, le Quai d'Orsay, sous l'égide du nouveau ministre des Affaires étrangères Hubert Védrine, s'engage dans un vaste processus de modernisation. Dans ce cadre, un groupe de travail sur la correspondance télégraphique est confié en mars 1999 à Jean Musitelli, alors délégué permanent auprès de l'Unesco. Il amorce une réflexion de fond sur la nature de l'information diplomatique, et la nécessité de redéfinir les règles de classification et de confidentialité des télégrammes. La critique se porte sur l'« inflation des flux », la « longueur excessive » de la correspondance, le « style inadéquat ». Toute « préciosité formelle » est proscrite<sup>2</sup>, ce que rappelle encore une note du secrétaire général aux postes et aux directeurs : « vecteur d'information », « destinée à une cible », « la note diplomatique ne relève pas d'une catégorie littéraire<sup>3</sup> ».

L'écriture dilate, à l'évidence, dans le diplomate le « héros ». Elle prolonge son action diplomatique *via* les mémoires, essais, ou les biographies de personnalités emblématiques, où il partage une expérience et une vision : c'est ce que font Jovan Ducic, Daniele Varè dans leurs récits de voyage, Folke Bernadotte, Raoul Wallenberg, Dag Hammarskjöld, Jacques Davignon dans leurs mémoires, ou encore Harold Nicolson, Duff Cooper dans leurs tribunes de presse. Beaucoup écrivent des biographies d'écrivains, de responsables politiques ou de diplomates. Mais si l'écriture quotidienne du diplomate, dans le cadre de son activité professionnelle, subit déjà une double tension : entre sa fonction officielle et la sphère de la subjectivité, que dire de celle de l'écrivain diplomate : entre l'« activité contrainte » et l'« activité souveraine » dont parle Jean-Christophe Rufin<sup>4</sup> ? En principe, il doit tenir un discours impersonnel, impartial, un discours qui est aussi normé, codé,

1. Cf. p. 146.

2. AMAE, archives H. Védrine, Cabinet, vol. 36, télégramme du secrétariat général du 28 avril 1999.

3. *Ibid.*, note de Loïc Hennekine du 3 mai 1999 a/s méthodes de travail au Département. De 1992 à 1998, le nombre de télégrammes diplomatiques serait passé de 313 000 à 499 000, soit une inflation de 60 %.

4. Dans son entretien avec Johanna Edelbloude, p. 125.

soumis à des contraintes hiérarchiques et protocolaires, et qui reflète l'institution<sup>1</sup>. Un écrivain comme Chateaubriand est sensible à ces normes – « faire sortir la diplomatie du commérage » ; être « sobre d'écriture<sup>2</sup> » – même s'il demeure dans l'ambivalence en intégrant ses dépêches aux *Mémoires d'outre-tombe*, dépêches, qui, en théorie, sont des textes informatifs où l'émergence du sujet est freinée, mais où reviennent, chez lui, comme chez d'autres, des interventions du « je » sous la forme d'impressions ou de réflexions psychologiques. S'il ne trahit pas la réalité de ses ambassades, il n'en fait pas moins une présentation sélective, abrégant certaines dépêches, ou censurant certains passages. Ce qui est en jeu est autant la construction de sa propre image – il l'illustre, de manière exacerbée, dans la mise en scène de sa nomination à l'ambassade de Rome –, que celle de l'image de l'Autre<sup>3</sup>. Si les stéréotypes sur l'« Allemand » se portent bien sous la plume des diplomates français d'André François-Poncet à François Scheer, l'analyse que donne Paul Claudel de la Chine nuance certaines appréciations de ses contemporains sur le « péril jaune<sup>4</sup> », fait écho aux remarques de ses collègues sur l'inaptitude à l'exportation des industriels et artisans français, et témoigne d'une « expérience de l'Autre » notable. Exerçant pleinement la fonction d'informateur économique et commercial attendu d'un consul, il recourt à une image littéraire, une métaphore organique, pour exprimer sa conscience du « tournant global »<sup>5</sup>, le passage à une phase nouvelle de la mondialisation qui se produit à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, témoignant ainsi de sa maîtrise de l'exercice conjoint de ses deux activités. Dans de nombreux cas, d'ailleurs, l'écrivain exerce sérieusement son métier de diplomate maîtrisant son ethos héroïque dans son travail quotidien.

Il n'en demeure pas moins que l'hypertrophie croissante de la mission du « bureaucrate » depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, et la rationalisation réaffirmée, sous le coup de pressions budgétaires nouvelles à la fin du XX<sup>e</sup> siècle, semblent nuire à l'écrivain. Ces contraintes s'exercent en premier lieu sur l'écriture elle-même : en France, l'écrivain a dû apprendre à ruser, à s'accommoder des circulaires qui encadrent les relations avec la presse (1891), le recours au pseudonyme, l'autorisation de publier (1901), la citation de documents diplomatiques (1934). La plupart

1. Sur le langage diplomatique, Harold Nicolson, *Diplomatie* (traduction française de *Diplomacy*), Paris, Baconnière, 1945, chapitre x « La langue diplomatique » ; Wilhelm G. Grewe, « Die Sprache der Diplomatie », *Merkur Zeitschrift für europäisches Denken*, Munich, n° 9, septembre 1966, p. 805-823 ; Constanze Villar, 2008, *Le Discours diplomatique*, Paris, L'Harmattan, p. 40-83 ; *id.*, 2005, « Pour une théorie du discours diplomatique », *Annuaire français des relations internationales*, n° 6, p. 45-61 ; Olivier Arifon, « Langue diplomatique et langage formel : un code à double entente », *Hermès*, 58, 2010, p. 71-78.

2. Cité par Jacques-Olivier Boudon, p. 321.

3. Sur ce jeu spéculaire des images dans les relations internationales, Maria M. Benzoni, Robert Frank et Silvia M. Pizzetti (dir.), 2008, *Images des peuples et histoire des relations internationales du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Milan-Paris, Unicopli-Publications de la Sorbonne.

4. François Pavé, 2011, *Le Péril jaune à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle : fantasme ou inquiétude légitime*, thèse de doctorat, Université du Maine.

5. Cf. *supra*, la contribution d'Yvan Daniel

des écrivains diplomates des années trente se dispensent d'obtenir l'autorisation de publier, mais Romain Gary s'y plie sans difficultés à la fin des années quarante faisant mentir son image d'écrivain non conformiste. Longtemps, le diplomate a disposé de temps libre: on pouvait écrire. En 1949, Louis Roché, poète avant de réussir le concours, se lamente: « Ô projets, le temps passe et je n'ai rien écrit », signe que les temps changent<sup>1</sup>. Depuis la fin des années quatre-vingt, les contraintes budgétaires et managériales accrues, dans toutes les chancelleries européennes, font de la « concordance des temps », l'« énigme à résoudre<sup>2</sup> ». En France, l'application des « indicateurs de performance », imaginés dans le cadre de la Loi organique relative aux lois de finances, introduit une temporalité nouvelle, en même temps que la possibilité de la redéfinition du travail diplomatique (tâches politiques versus tâches gestionnaires). C'est un écrivain qui, en la personne de Rufin, renouant dans une certaine mesure avec la pratique d'un Claudel, exprime le plus clairement l'intégration de ces normes nouvelles, en assumant cette fonction de gestionnaire: « ce qu'on ne peut pas nous enlever, c'est le consulaire, parce que, là, on est les seuls à pouvoir le faire [...] »<sup>3</sup>. C'est aussi lui qui souligne, un an après son entrée en fonction, que la tension entre la norme et la subjectivité peut aussi être transcendée: il s'agit de « retendre à nouveau ce ressort douloureux qui me place entre l'action et la création, décuple mon désir d'écrire en m'en ôtant le loisir [...] »<sup>4</sup>.

Le discours diplomatique est enfin le fruit d'un compromis constant entre deux exigences contradictoires: « Concilier la défense des intérêts nationaux particuliers, tout en empêchant la guerre<sup>5</sup>. » En cela le diplomate s'incarne dans la figure du « médiateur » proposée par Neumann. C'est ce qu'essaie Oscar Milosz qui, par sa maîtrise de l'écriture diplomatique, tente comme chargé d'affaires de la République de Lituanie de défendre les droits de celle-ci face à l'installation des Polonais à Vilna en 1920, tout en amenant l'État lituanien à composer avec ses partenaires. Le « bureaucrate » va prendre le pas sur cette fonction première dans la mesure où, faute de crédits, de moyens, de tradition diplomatique, le petit État ne peut guère compter que sur lui pour accompagner le développement de ses relations diplomatiques. Et le « bureaucrate » fait dépérir en lui le poète.

## Le corps

Si le corps diplomatique est, depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, l'ensemble que forment les ambassadeurs résidant dans un État donné, bénéficiant des mêmes immunités et des mêmes privilèges, l'attention prêtée à la figure de l'écrivain diplomate invite à

1. Cité par Renaud Meltz, p. 93.

2. Marc Loriol *et alii*, *Recherche en sociologie du travail sur les métiers diplomatiques*, rapport d'étape, février 2007, p. 59.

3. Entretien avec Johanna Edelbloude.

4. Jean-Christophe Rufin, 2008, *Un léopard sur le garrot. Chroniques d'un médecin nomade*, Paris, Gallimard, p. 282.

5. Sivan Cohen-Wiesenfeld, art. cit., p. 6.

considérer le corps diplomatique dans toute sa polysémie : tant le corps physique du diplomate que son identité professionnelle comme membre du corps diplomatique. La force de plusieurs textes rassemblés ici est de montrer, citations à l'appui, que le corps matériel du diplomate exprime, dans des cas extrêmes, cette difficulté d'être, cette sorte de schizophrénie engendrée par la difficulté de concilier « en un seul corps, deux destins » selon le mot de Gilles Ferragu. La non-coïncidence traduit-elle l'impossibilité de l'écrivain à endosser l'identité du diplomate ? Inversement, le diplomate s'accepte-t-il comme écrivain, et en assume-t-il l'attitude ? L'écrivain Carlo Dossi endosse la figure de l'« incomplet » dans ses *Note azzurre* : « J'ai écrit, j'ai écrit... L'œuvre ne fut pas accomplie. En diplomatie, mille choses commencées et bien, mais tout inachevé et défait<sup>1</sup>. » La difficulté d'incarner un être dual se traduit par l'expression de l'inachèvement. Ce qu'exprime aujourd'hui l'écrivain Xavier Patier, brièvement secrétaire d'ambassade à Dakar, de 1989 à 1991 : « Je ne suis pas le bon client. » Ni « homme souffrant » ni « diplomate de carrière [je n'appartiens pas] à ce corps-là<sup>2</sup> ». Il n'est pas jusqu'aux interférences des deux activités qui ne soient vécues sur le mode du « somnambulisme », selon le mot employé par Alexis Léger dans une lettre à l'écrivain T.S. Eliot en 1929<sup>3</sup>, ou qui ne s'expriment dans les rêves comme le dit le poète diplomate grec Giorgis Seferis au même Eliot<sup>4</sup>.

Le comportement corporel et l'habillement sont des signes de la non-coïncidence de deux activités, devenues au courant du XIX<sup>e</sup> siècle, deux « métiers » dont la compatibilité fait question. Les diplomates obéissent à un « code commun de comportement<sup>5</sup> » qui passe aussi par un paraître vestimentaire que les écrivains soulignent. Romain Gary qui se définit comme « un corps étranger dans la littérature française », est-il plus à l'aise comme membre du corps diplomatique<sup>6</sup> ? L'obsession du détail vestimentaire qu'il manifeste – de la prophétie faite par sa mère dans *La Promesse de l'aube*<sup>7</sup>, au « je m'habillais à Londres, je faisais distingué » dans *La Nuit sera calme*<sup>8</sup>, ou encore l'image du « diplomate vieillot, vieux jeu, pantalon rayé, etc. » évoquée dans un entretien radiophonique de 1969<sup>9</sup> – est subvertie dans un comportement vestimentaire, qui, à l'instar de Stendhal, et à rebours de l'« homme silhouette » incarné par Morand, lui fait

1. Cité par Federico Niglia, p. 404.

2. Entretien avec Johanna Edelbloude, p. 122.

3. Mentionné par Renaud Meltz, p. 89.

4. « You know, I can tell you when my public life began to interfere with my subconscious. It was on the eve of the war with the Italians – in September 1940 – when I started having political dreams. Then I knew quite well that my subconscious was suffering the onslaught of my official job. In dreams responsibilities begin », Georges Seferis, « The Art of Poetry n° 13 », interviewed by Edmund Keeley, *The Paris Review*, fall 1970, 50 (cité par Federico Niglia dans son intervention orale lors du colloque de mai 2011).

5. Marcel Merle, 1974, *Sociologie des relations internationales*, Paris, Dalloz.

6. Romain Gary, 1974, *La Nuit sera calme*, Paris.

7. *Id.*, 1980, *La Promesse de l'aube*, Paris, Gallimard (édition définitive), p. 52.

8. *Ibid.*, p. 268.

9. Cité par Kerwin Spire, p. 363.



préférer un « débraillé », signe de cette non-coïncidence de l'être et de la fonction, du rejet du carcan de l'uniforme comme du carcan du style qui neutralise l'écrivain. Inversement, le « désir du frac », la nomination de poètes dans les cadres diplomatiques expriment, sous la plume de journalistes yougoslaves, la conversion culturelle de la Yougoslavie : l'abandon de l'habit paysan, la volonté de quitter le sous-développement et le désir d'ouverture au monde. « On leur avait dit que je ne mettais jamais de cravate », témoigne Jean-Christophe Rufin, ambassadeur au Sénégal (2007-2010), qui s'emploie à faire oublier son statut d'écrivain en modifiant son comportement vestimentaire pour apaiser le « corps agressé » où il fait son entrée<sup>1</sup>.

La notion de corps renvoie enfin au corps diplomatique dont le diplomate est l'un des membres. Si elle émerge au xvii<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>, sa naissance effective comme corps de l'État date du xix<sup>e</sup> siècle. Elle se traduit par l'affermissement d'une administration spécifique – avec un ministère, ses services et ses cadres –, mais aussi une procédure de recrutement particulière : la création des concours qui contribue de manière décisive à la reconnaissance de ce « corps » en lien avec la professionnalisation de l'activité diplomatique. S'y ajoutent aussi un comportement particulier, un *habitus* – exacerbé dans la culture allemande par la fréquentation de corporations spécifiques dédiées aux diplomates, celles du « Cercle blanc »<sup>3</sup>, des rituels enfin<sup>4</sup>. C'est un corps professionnel mais à la différence du corps médical, par exemple, il n'a pas élaboré une « langue de métier », un langage spécialisé. Et pourtant, il y a bien un « style » diplomatique qui peut exprimer la conscience de corps. Une partie s'incarne dans le cérémonial relatif aux formules diverses désignant les personnes, les titres, etc. Cette conscience passe également par l'appropriation d'un discours relevant de l'ethos du « médiateur » rappelé par Iver Neumann, un style moyen ni bas, ni sublime, commenté ici par Yves Bruley et Michel Murat. L'écriture diplomatique garde la mémoire du temps où le diplomate avait la fonction essentielle de représenter le souverain, et, dans le cas particulier du diplomate français, de représenter sa langue. Ce n'est pas un hasard si l'on trouve, dans les archives diplomatiques, des notes sur la nécessité de traduire les termes étrangers, ou de respecter la concordance des temps, autour de la Première Guerre mondiale : celle-ci consacre l'avènement de l'anglais comme langue internationale. Surtout, ces années vingt sont celles d'un troisième moment du style diplomatique : celui du « style de la valise », identifié par Albert Thibaudet en 1927, qui correspond à une mutation médiologique, le passage à la note et l'usage plus fréquent du

1. Entretien avec Johanna Edelbloude, p. 126.

2. Antoine Pecquet, 1737, *Discours sur l'art de négocier*.

3. Lamar Cecil, 1976, *The German Diplomatic Service, 1871-1914*, Princeton University Press, p. 79 ; Marie-Bénédicte Vincent, 2006, *Serviteurs de l'État. Les élites administratives en Prusse, 1871-1933*, Paris, Belin.

4. Cf. l'approche développée par l'historien britannique Peter Jackson, « Pierre Bourdieu, the “cultural turn” and the practice of international History », *Review of International Studies*, n° 34, 2008, p. 155-181 (ici p. 166).

téléphone<sup>1</sup>. Au-delà, la diplomatie comme lieu de l'échange et de la communication avec l'Autre comporte une part de discours non verbal, comportemental que beaucoup de politistes<sup>2</sup>, et aussi des historiens<sup>3</sup>, ont souligné.

Désigner un écrivain pour une fonction d'ambassadeur participe pleinement de ce mode de communication. Que signifie l'envoi d'un messenger écrivain? Comment est-il reçu dans le pays accréditeur? Si la désignation à Rome en mai 1803 de Chateaubriand est de nature politique, il n'en demeure pas moins que l'envoi de l'auteur du *Génie du christianisme* fait sens comme, en 1921, celle du poète Claudel à Tokyo, où sa renommée est déjà grande. La conscience de soi et du type particulier de représentant à l'étranger qu'est l'écrivain, que manifeste Claudel, est exemplaire: «Un pays qui m'a comme ambassadeur et Léger comme directeur de cabinet, est un pays jugé<sup>4</sup>.» Dans ce contexte, l'ignorance par le même Claudel, partagée par beaucoup de ses collègues étrangers, de la qualité de «plus grand poète serbe» de son collègue yougoslave à Copenhague en 1920, Milan Rakic, n'étonne qu'à demi dans la mesure où la reconnaissance de soi passe par la reconnaissance des autres, mais où, à cette date, la tradition n'est pas encore établie comme telle. Au total, la nomination de l'écrivain à un poste d'ambassadeur relève d'une «symbolique du don reposant sur l'objet livre» (Johanna Edelbloude): elle est encore vécue en France comme une confirmation identitaire par le ministère français des Affaires étrangères. C'est une tradition renouvelée comme l'explique un diplomate: «Nommer quelqu'un comme Rufin au Sénégal, ça valorise le Sénégal. [...] c'est un *signal* politique.» Comme l'exprime Renaud Meltz, «le symbole de l'écrivain diplomate charge [...] le livre d'une signification préalable et extérieure<sup>5</sup>». Inversement, la figure littéraire du diplomate créée par l'écrivain Gary est en elle-même le signe de l'«homme moderne qui désormais ne croit plus non seulement à la transcendance, mais encore à aucun avènement de lendemains qui chantent ou même du monde meilleur<sup>6</sup>». Ce type de nomination participe enfin, de la volonté, réitérée au xx<sup>e</sup> siècle, et dans des contextes très différents, de régénérer le corps, et de l'ouvrir à d'autres professions et «minorités». Beaucoup de textes rassemblés ici confirment donc ainsi le besoin impérieux d'une autre approche de l'histoire contemporaine de la diplomatie, conçue, dorénavant, comme histoire des pratiques diplomatiques replacée dans le temps long et le champ historiographique des relations internationales. À rebours d'une histoire homogène du corps diplomatique, ces textes privilégient une analyse plus fine des parcours individuels, des écarts par rapport aux normes, une histoire matérielle, perméable aux conditions sensibles de l'exercice des deux métiers du

1. Michel Murat, p. 405.

2. Christer Jönsson et Martin Hall, *Essence of Diplomacy*, op. cit., p. 84-88.

3. Cf. par exemple l'analyse que fait Christian Windler du baise-main imposé aux consuls par le bey, dans 2002, *La Diplomatie comme expérience de l'autre. Consuls français au Maghreb (1700-1840)*, Genève, Droz, p. 432-438.

4. Citation rappelée par Renaud Meltz, p. 92.

5. *Ibid.*, p. 95.

6. Mireille Sacotte, citée par Kerwin Spire, p. 376.

diplomate et de l'écrivain, comme aux évolutions des technologies qui véhiculent l'écrit diplomatique.

La pratique du diplomate est affectée, en effet, par les formes et les vecteurs nouveaux de la communication. De l'introduction du télégraphe<sup>1</sup> à celle d'Internet et des réseaux sociaux, le temps que consacre le diplomate à l'écriture, son mode d'expression et la manière dont il conçoit son métier sont affectés. Il est en train de sortir de ce rôle ancestral où il s'effaçait derrière le souverain<sup>2</sup>, le *self-effacing mediator* de Neumann<sup>3</sup>. La mue de la diplomatie culturelle en diplomatie d'influence (ou diplomatie publique) en fait un médiateur beaucoup plus actif<sup>4</sup> entre les États et les sociétés. La novation, en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle, ne réside pas tant dans le recours à de nouvelles techniques et à de nouveaux moyens de communication directement issus de la publicité et du marketing<sup>5</sup> – les États autoritaires et démocratiques y ont recours dans les années vingt et trente –, que dans le changement de vision du monde qui sous-tend cette pratique. Certes, le Français Paul Claudel offre un visage particulièrement contemporain dans sa manière d'exercer son activité culturelle au Japon, mais l'*habitus*, fondé sur l'acception unilatérale et universalisable de la notion de « rayonnement » du diplomate français des années vingt qu'il est, revient au galop dès lors qu'il considère la clientèle de l'Europe centrale: « Ne pourrions-nous ouvrir à ces pays, ou du moins à ceux qui vivent plus ou moins dans la clientèle politique de la France, les portes de la Maison franco-japonaise? Il est facile de voir le supplément de prix et d'influence que nous pourrions en retirer. [...] Ce serait un moyen élégant, généreux et profitable d'exercer l'hégémonie intellectuelle qui doit être la conséquence de l'hégémonie politique que nous exerçons actuellement sur le continent européen<sup>6</sup>. » L'ambivalence de cette approche est aussi celle de la Suisse qui, à partir de 1939, oscille entre une conception axée sur l'exportation de représentations positives de soi et l'ouverture à d'autres cultures. L'action culturelle des États-Unis pendant la guerre froide combine encore les deux approches. Depuis le 11 septembre 2001, les chancelleries développent une vision beaucoup plus interactionnelle de la diplomatie culturelle, entre diplomatie « transformationnelle<sup>7</sup> » et diplomatie « d'influence ». La nouvelle carte mentale de la diplomatie française a été définie en 2008: « Il n'y a pas de rayonnement unilatéral dans le monde global mais des

1. Ariane Knuesel, « British Diplomacy and the Telegraph in Nineteenth-Century China », *Diplomacy and Statecraft*, n° 3, 2007, p. 517-537 (notamment p. 523).

2. C'est la figure qui inspire la typologie de Raymond Aron, 1968, dans *Paix et guerre entre les nations*, Paris, Calmann-Lévy, 6<sup>e</sup> éd., p. 17.

3. Iver Neuman, art. cit., p. 90.

4. Keith Hamilton et Richard Langhorne, 2011, *The Practice of Diplomacy. Its Evolution, Theory and Administration*, London, Routledge, (2<sup>e</sup> éd.), p. 234-237.

5. Stanislas Jeannesson rappelle opportunément cet aspect de la diplomatie culturelle d'un État comme la France dans les années vingt, la volonté manifestée de « l'organisation de la publicité de la société France », sorte de *nation-branding* avant la lettre.

6. Cité par Stanislas Jeannesson, p. 63.

7. Keith Hamilton, Richard Langhorne, *The Practice of Diplomacy, op. cit.*, p. 230-232 et p. 234-237.

influences réciproques, des aspirations à aller vers d'autres sources de savoir et de culture<sup>1</sup>.» Dans ce cadre, à l'encontre d'une vision passéiste, les diplomates d'aujourd'hui suggèrent, à l'instar de Nicolas Chapuis, que les révolutions technologiques peuvent fournir un tremplin nouveau à la parole diplomatique qui doit assumer sa fonction première de communication, de manière élargie. Écriture et diplomatie ont encore à inventer les termes de la relation nouvelle qui leur permettra de continuer à participer à la pacification des relations internationales dans un monde en recomposition.

---

1. Ministère des Affaires étrangères et européennes, Livre blanc placé sous la direction d'Alain Juppé et Louis Schweitzer, 2008, *La Politique étrangère et européenne de la France 2008-2020. La France et l'Europe dans le monde*, Paris, p. 60.